

Bac à la carte : inégalités au menu ! Patrice Bégnana

Après avoir participé comme directeur de l'enseignement scolaire (DGESCO) à la dernière réforme du bac sous le ministère de Luc Chatel, Jean-Michel Blanquer a décidé de réformer sa réforme. La précédente devait permettre de lutter contre les inégalités. Elles se sont accrues. Il faut donc la réformer. Ce mouvement de réforme qui use toujours des mêmes mots d'ordre pour un résultat toujours contraire aux annonces n'a-t-il pas de tout autres objectifs ?

D'abord, réaliser la promesse électorale du président de réduire à quatre les épreuves au baccalauréat. Pourquoi quatre et pas trois ou cinq? Pourquoi parler de quatre épreuves alors que l'épreuve anticipée de français, écrit et oral conduit à six épreuves? L'essentiel est la promesse du candidat devenu président. Cette pensée théologico-politique montre que l'intérêt des élèves et de leur famille est loin d'être essentiel.

Ensuite, faire des économies. Sur l'organisation du baccalauréat. Moins d'épreuves, c'est moins de copies à rémunérer, c'est faire porter le coût de l'examen sur les professeurs dont les salaires sont gelés par ailleurs. Travailler plus pour gagner moins est le slogan de l'ancien thuriféraire de Sarkozy. Sur l'organisation du lycée. Un tronc commun de seize heures en première et en terminale, c'est nécessairement faire des économies de postes puisqu'il n'y aurait plus de classes. Un sociologue

Fonction publique

22 Mars 2018



journée unitaire actions /grèves manifestations

Départs des manifestations

Perpignan : 10h00 - Place de Catalogne Carcassonne : 14h30 - Portail des Jacobins

SOMMAIRE

Édito - Bac à la carte : inégalités au menu !1
Parcoursup ou comment « envisager l'avenir
avec confiance » avec « plus de
transparence » 4
Victoire pour SUD Santé-Sociaux 66 à
l'hôpital de Perpignan : enfin un local !5
Quand un supermarché finance une école 6
Pétition pour la fonction publique et les
services publics6
L'enseignement professionnel doit rester la
prérogative de l'Éducation nationale!7
Une carte scolaire explosive !8



Permanences tous les lundis
Local Solidaires 66
4 bis, avenue Marcelin Albert
66000 Perpignan

☐ 06.84.89.01.17

☑ 66-11@sudeducation.org

→ www.sudeducation66.org

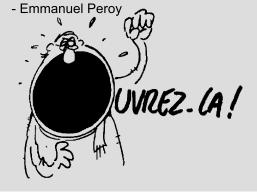
"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel
édité par Sud Education 66-11
3, impasse San Gil - 66000 Perpignan
et imprimé par Routage Catalan
58, avenue de Rivesaltes
66240 Saint-Estève
n° 57 - Mars - Avril - Mai 2018
ISSN 2427-5026
n° de CPPAP : 0918 S 06756
Dépôt légal : à parution

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

Directeur de publication : Benjamin Garcia

- Nicolas Pierre (déchargé 6 heures)
- Marc Anglaret (déchargé 5 heures)
- Héléna Molin (déchargée 3 heures)
- Matthieu Faure (déchargé 2 heures)
- Patrice Bégnana
- Michel Benkemoun
- Patrick Billard
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Francis Maury
- Anne Pagès
- Christopher Pereira



expert réussira certainement à prouver, statistiques à l'appui, qu'on réussit mieux dans les classes à forts effectifs que dans les classes à faibles effectifs.

Enfin, c'est organiser lycée sur la base du projet de sélection à l'université, Parcoursup, projet sélection qui conduira individualiser les parcours en apparence pour faire porter l'échec sur les individus qui auront fait les mauvais choix. En effet, les élèves et leurs familles auront la responsabilité du menu des spécialités puisque les séries sont supprimées. Trois spécialités en première, deux en terminale: il ne faudra pas se tromper en fonction du projet. Et tant pis pour ceux qui entre 16 et 17 ans auront changé. Ainsi, c'est dès le lycée que l'élève choisit son futur parcours universitaire, et donc son succès ou son échec. La contre-réforme Blanquer du lycée a clairement pour objectif de réaliser le continuum bac -3 / bac +3 qui amène à traiter un adolescent de 15 ans comme un jeune adulte de 20 ans. En outre, l'élève sera d'autant plus responsable que ses notes de première, y compris les notes de français, et de terminale acquises soit lors des partiels (30 %) du baccalauréat, soit dans le cadre du contrôle continu (10 %) et des examens du printemps sur les deux spécialités de terminale (une partie des 60 % des évaluations terminales), entreront dans le dossier de Parcoursup. Tant pis pour ces élèves qui arrivaient progressivement à acquérir méthode et connaissance et qui

réussissaient leur examen final. Tant mieux pour ceux qui pourront se payer les cours particuliers pour réussir chaque petit examen qui ponctuera la scolarité. Le lycée se transforme en machine de sélection pour l'entrée à l'université. comme la part de 40% hors examen terminal n'est pas à négliger, il est clair que des bacs maison, différents selon réputation des lycées, pourront voir le jour - y compris et surtout du côté du pseudo privé ou privé sous contrat que financent les deniers publics.

La logique du choix laissé aux élèves apparaît séduisante sur le papier. Mais elle se heurte aux réalités budgétaires. Rien ne permet de dire que tous les lycées offriront réellement toutes spécialités. les évoque la en ce sens possibilité que des élèves aillent suivre une partie de leurs cours dans d'autres lycées qui seront organisés en réseau comme universités. On imagine facilité de ce genre de démarche pour certains lycées éloignés de dizaines de kilomètres d'autres lycées dans certaines zones rurales. On imagine surtout les facilités de transport pour les élèves des classes populaires et des zones rurales.

Dans le même temps, la logique du choix laissé aux élèves accroît la pression sur les professeurs et la mise en concurrence des lycées, des disciplines, voire des professeurs. Concurrence des lycées pour offrir le plus grand

choix et/ou pour offrir les choix les plus courus. Concurrence des disciplines pour attirer les meilleurs élèves et/ou pouvoir se positionner dans la course à l'enseignement supérieur. Concurrence des professeurs pour obtenir les spécialités, les conserver, prendre les nouvelles spécialités aux contours flous.

Cette concurrence ne peut que conduire à une dégradation des conditions de travail. De la même façon que les élèves pourraient se promener de lycée en lycée, les professeurs le pourront tout autant. Le choix des élèves conditionnera les moyens attribués à chaque discipline pour les spécialités ou les options de

encore façon plus importante qu'aujourd'hui dans la mesure où les séries disparaissent et que les élèves et leur famille sont censés faire leur marché. Les couplages des spécialités, sont, en droit, au libre choix des familles. quoi s'ajoute la possibilité de la bivalence, voire de la multivalence que montrent certaines spécialités: humanités. littérature et

philosophie; numérique et sciences informatiques; histoire géographie, géopolitique et sciences politiques.

Cette double possibilité rend le futur lycée illisible. Le nombre de places dans les spécialités pourra être opposé aux élèves de même que le manque de choix de certaines spécialités pourra être opposé aux professeurs pour les suppressions de postes ou les compléments de service à faire dans les autres établissements. Les inévitables problèmes d'emploi du temps que pourront compliquer des répartitions entre lycées pourront être opposés aux choix de certains élèves ou aux desiderata de certains professeurs. Au moment de ces premières analyses, le flou de certaines spécialités annonce même de possibles conflits entre professeurs pour savoir qui est compétent. Il en va ainsi des «Humanités scientifiques et

numériques ». Selon qu'on mette l'accent sur tel ou tel sujet, les compétences des professeurs de différentes disciplines, mathématiques ou philosophie par exemple, pourront être mises en avant.

S'il est vrai que la part des sciences dites dures (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre) diminuent globalement par leur exclusion du tronc commun, rien n'interdit que se reconstitue l'ancienne hiérarchie des séries qui voyait la terminale C, puis la terminale S, être la terminale permettant le plus grand choix possible dans les enseignements.

La contre-réforme Blanquer accroît les effets déjà

observés de la contreréforme Chatel qui ellemême accroissait les effets précédentes contreréformes. L'objectif principal est de créer un système scolaire conforme à l'idéologie néolibérale. individus prétendument autonomes choisissent en toute «liberté» sur

un marché ouvert : leur échec ou leur succès est leur responsabilité ou la faute du hasard. Toute tentative de construire une société solidaire où la collectivité prend en charge ce qui est de l'ordre du collectif en permettant à chacun de participer aux décisions collectives est pour une telle idéologie un

Comment, avec ces séries de contre-réformes, l'école, qui repose sur la solidarité entre générations, pourrait-elle ne pas être détruite ?

conservatisme à éliminer.





Parcoursup ou comment « envisager l'avenir avec confiance » avec « plus de transparence »... Marie-Laure Gayerie

Il y a dans la nouvelle plateforme Parcoursup l'idée que les problèmes tout aussi bien d'affectation que d'échec en première année d'enseignement supérieur étant facilement identifiables, il serait facile d'y apporter des solutions.

Les trois problèmes majeurs dénoncés par le gouvernement seraient d'une part le manque d'information des lycéens, ce qui les conduirait à choisir des filières non adaptées à leurs profils ; d'autre part le fonctionnement "obscur" de l'affectation (cf. le tirage au sort d'APB), et pour finir le manque d'accompagnement dans la construction des parcours d'orientation.

Rappelons tout d'abord que les problèmes d'affectation et de réussite dans le supérieur dont on nous parle sans arrêt concernent en réalité essentiellement l'université et beaucoup moins les CPGE, écoles d'ingénieurs ou de commerce qui scolarisent la grande majorité des meilleurs lycéens.

En ce qui concerne le premier point évoqué, à savoir le manque d'information, croit-on réellement qu'à l'heure d'Internet, de la multiplication des salons, journées portes ouvertes et autres carrefours des métiers, ce serait d'information que les lycéens auraient le plus besoin ? Comme s'il suffisait d'informer les fumeurs sur les dangers de la cigarette pour qu'immédiatement ces derniers arrêtent de fumer!

La réponse est bien évidemment non ! Car, à supposer qu'il existe une information totalement fiable, la question est de savoir ce que va en faire le lycéen, de comment il va se positionner en tant qu'individu ayant sa propre histoire, son propre parcours.

Est-ce par manque d'information que le bachelier professionnel qui a été refusé en BTS et qui,

refusant de gonfler les chiffres de Pôle emploi, préfère gonfler ceux des effectifs universitaires ? Que le bachelier S inscrit en mathématiques pour faire plaisir à des parents de plus en plus inquiets, décroche au bout d'un semestre pour se réorienter en psychologie ? Que le bachelier technologique, orienté par défaut dans une filière qui l'intéresse peu, s'autorise soudain à aller vers un cursus plus proche de ses projets ?

Est-ce encore par manque d'information que l'étudiant quittant le cocon du lycée a parfois besoin d'un peu plus de temps pour acquérir l'autonomie nécessaire à sa réussite ?

Au-delà de la diversité des parcours, quand on prend le temps d'écouter les étudiants, on se rend compte que cette information sur les supposés « conditions de la réussite », les étudiants la connaissent déjà la plupart du temps, mais il y a tellement d'autres

éléments à prendre en compte! L'information est là, disponible, certains s'en saisissent d'autres non, et il serait peut-être judicieux de se poser la question du « pourquoi ? ».

Venons en au deuxième point, à savoir le besoin de transparence avec lequel personne ne peut être en désaccord. Là aussi, il faut se recentrer sur l'université, car les filières sélectives ont depuis longtemps énoncé très clairement leurs critères de sélection.

Donc l'université ne va plus tirer au sort les candidats! Mais au lieu d'augmenter les capacités et de donner les moyens d'accompagner les lycéens les plus fragiles, Parcoursup demande aux conseils de classe d'émettre des avis sur l'ensemble des vœux d'orientation des élèves.

Dans le même temps, il est interdit de parler de sélection car les universités, dans les réponses possibles, ne répondront jamais « non » mais seulement « en attente » en cas de dépassement des capacités d'accueil. "Attente" qui peut durer jusqu'au 20 septembre, soit... trois semaines après la rentrée! Mais jusqu'à quel point l'université pourra-t-elle refuser les élèves puisque la sélection y est toujours interdite? Dans ce cas, à quoi servent tous ces avis émis par les conseils de classes? Du coup peut-on réellement parler de transparence? Et si toutes ces tergiversations n'étaient là que pour nous préparer à la future sélection à l'entrée à l'université dont on nous dit qu'elle est la seule solution?

Ce qui est sûr, c'est que les élèves de terminale ont actuellement de plus en plus de difficultés à « envisager l'avenir avec confiance » (cf. l'explosion de la demande de coachs en orientation), ce qui nous amène au troisième point, à savoir l'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation.

On aurait pu imaginer que le recrutement des Psy EN EDO s'en trouverait renforcé, mais pas du tout.

Ainsi nous apprenons que dans la future réforme du lycée, il est question de créer des « certifications d'orientation » afin que les enseignants prennent toute leur part dans cet accompagnement. Au-delà du mépris vis-à-vis de personnels recrutés à bac +5 et formés pendant une année supplémentaire, ne faut-il pas voir là aussi la nécessité de dissocier encore une fois l'orientation / information de la psychologie?

Ne faut-il pas voir derrière tout cela l'idée que l'orientation peut et doit se construire de façon logique et rationnelle? Ce qui nous ramène à l'idée précédente, celle qui réside dans l'illusion que les choix des lycéens bien informés seraient des choix rationnels et qui coïncideraient parfaitement à ce qui leur est destiné.

Sous un discours rempli de « bienveillance » de « réussite pour tous » comment ne pas voir d'abord un souci d'économie, d'efficacité, en un mot de rationalisation des moyens en renvoyant chacun à son appartenance sociale ?

Si tel n'était pas le cas, il y aurait bien longtemps qu'un réel accompagnement aurait été mis en place au sein des universités avec des moyens en personnels et en locaux.

Méfions-nous des mondes rationnels, soi-disant justes et parfaits! ■

Victoire pour SUD Santé-Sociaux 66 à l'hôpital de Perpignan : enfin un local ! Nicolas Pierre



Après 9 mois de demandes répétées et restées vaines auprès de la direction de l'hôpital, la persévérance paie. L'avocate de Solidaires 66 a adressé une lettre de mise en demeure au Directeur l'enjoignant d'allouer une salle syndicale à la section SUD Santé-Sociaux dans les locaux mêmes de l'hôpital en lui rappelant les textes en vigueur dans la Fonction Publique et le secteur hospitalier et lui signifiant qu'en cas de refus, (alors que des locaux sont disponibles) il s'agirait de toute évidence de discrimination syndicale. Suite à cette lettre, la direction a fini par obtempérer et a alloué non seulement une salle à la section du Centre Hospitalier Général mais aussi mobilier, matériel de bureau et informatique!

SUD Santé-Sociaux fait le choix depuis sa

syndicalisme interprofessionnel différent qui œuvre dans le secteur sanitaire et social à la fois dans le secteur public comme dans le privé. Ce syndicat vise à rassembler les forces syndicales et associatives qui veulent agir pour combattre toute forme d'exploitation, d'exclusion sociale, de racisme et de sexisme. Ce syndicalisme favorise l'information en direction des salariés, condition pour qu'ils prennent eux-mêmes en charge leurs revendications et développe des modes d'organisation démocratiques, unitaires autogérés : AG, coordinations, comité de grève, collectifs... Il s'organise selon les principes du fédéralisme, respectant l'autonomie des structures, leur expression diverse et complémentaire pour une solidarité et une démocratie effectives.

L'école n'est pas L'école n'est pas L'éducation n'est pas L'éducation n'est pas L'éducation n'est pas

Quand un supermarché finance une école...

Nicolas Pierre

Lors de la réouverture du supermarché Lidl de Reynes après des travaux d'agrandissement, l'école de ce village du Vallespir a récolté 2593,50 € par l'intermédiaire de l'association des parents d'élèves. Le principe était simple : le supermarché s'était engagé à reverser par client une part modique de leur ticket de caisse.



DR - Photo extraite de L'indépendant du 25 février

Petit rappel:

Le financement des écoles maternelles et élémentaires publiques provient de diverses sources : la commune, l'État, la caisse des écoles et la coopérative scolaire, ainsi que les parents d'élèves directement ou via une association.

Les ressources de la coopérative scolaire proviennent du produit de ses activités (fête d'école, kermesse, spectacle...), de dons, de subventions et de la cotisation de ses membres. Les versements à la coopérative scolaire sont volontaires. La participation des parents n'est pas obligatoire et ne peut en aucun cas être exigée.

Une association de parents d'élèves peut bien sûr participer par des dons à la coopérative scolaire au financement d'activités organisées par l'école. Elles doivent être facultatives : sorties scolaires avec nuitées, sorties scolaires dépassant les horaires de la classe... Il faut juste veiller à ce qu'aucun élève ne soit écarté pour des raisons financières.

L'opération réalisée dernièrement par cette école n'est donc pas illégale, mais est-ce moral d'indiquer à des consommateurs dont certains sont élèves ou parents d'élèves, qu'ils peuvent faire une bonne action pour leur école en effectuant leurs achats dans ce supermarché ?

Est-ce moral pour des projets scolaires de collecter des fonds auprès d'un groupe de distribution a fortiori caractérisé par des conditions de travail particulièrement difficiles (pénibilité, cadences, harcèlements, licenciements conduisant parfois à des suicides)?

Nous, à SUD éducation, revendiquons que l'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise.

Nous, à SUD éducation, refusons que de l'argent privé finance l'école publique. ■

PÉTITION POUR LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLICS, POUR LE POUVOIR D'ACHAT, LES MISSIONS PUBLIQUES, LE STATUT, POUR L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pétition soutenue par :

















Pour signer la pétition, allez sur le site : https://www.unepetition.fr/22marsfonctionpublique ou utilisez le flashcode ci-contre :

L'enseignement professionnel doit rester la prérogative de l'Éducation nationale !



Communiqué de la fédération SUD éducation du 22 février 2018

Céline Calvez et Régis Marcon ont présenté aujourd'hui en présence de Jean-Michel Blanquer leur rapport portant sur l'avenir de la voie professionnelle en vue d'une réforme qui sera présentée en avril. Pour SUD éducation, il contient quelques pistes à creuser mais surtout de nombreuses lignes rouges.

La voie professionnelle est actuellement fortement dévalorisée. Bien qu'accueillant 33% des élèves à l'issue de la 3^e, l'orientation y est souvent subie et le marqueur social est fort : elle accueille 60% des enfants d'ouvrièr·e·s contre 12% des enfants de cadre. Les gouvernements successifs parlent de la revaloriser. Pour SUD éducation il faudrait déjà lui donner les moyens de fonctionner correctement et accorder l'égalité des droits aux enseignant es de la voie professionnelle, par exemple la pondération pour les classes à examen. Il est ironique d'observer que dans plusieurs académies les lycées pro voient leurs DHG ponctionnées arbitrairement alors que ces établissements ont besoin de cours dédoublés pour accompagner les lycéens et lycéennes de la voie professionnelles et lutter contre le décrochage. C'est pour cela que plus que des rapports, nous attendons des actes pour la voie professionnelle et notamment le retour des lycées dans le classement de l'éducation prioritaire!

Un rapport alarmant

Repousser la spécialisation à la fin de la 2^{nde} est une bonne chose à condition que cela ne s'accompagne pas d'une orientation précoce au collège. Plus on oriente tôt, plus on accroît les inégalités. Surtout, la 2^{nde} ne doit pas devenir un sas vers l'apprentissage. L'enseignement professionnel scolaire n'a pas vocation à devenir le filet de rattrapage des élèves qui n'arriveront pas à intégrer l'apprentissage, dogme du gouvernement Macron.

- Une 2^{nde} pro généraliste oui, mais suivie d'une classe de 1ère sous statut scolaire pour tout·e·s les élèves mineur·e·s.
- SUD éducation est fermement opposé à la mixité des publics.

Les programmes d'enseignement généraux

contribuent déjà à la formation du citoyen et de la citoyenne. Les programmes de français sont par exemple construits autour d'interrogations qui la permettent. Les revoir ne peut être prétexte à y faire entrer des contenus visant à former non des citoyen·ne·s mais des salarié·e·s dociles.

- Pour «former le citoyen et la citoyenne» SUD éducation propose plutôt l'introduction de l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel.

Les entreprises sont déjà largement associées au choix de l'offre de formation comme à leur contenu.

- Les référentiels doivent rester sous la responsabilité de l'éducation nationale.

Raccourcir la durée du CAP n'est pas souhaitable. Les élèves de CAP accueillis dans les lycées professionnels à l'issue du collège ont besoin de temps pour construire leur projet et acquérir un socle de connaissances suffisant. De plus, le CAP permet souvent une poursuite d'études en Bac pro.

- SUD éducation revendique le retour au Bac pro en 4 ans et le maintien d'un CAP en 2 ans.

Le rapport propose de faire effectuer des stages en entreprise aux enseignant·e·s. SUD éducation rappelle que les enseignant·e·s de la voie professionnelle... sont des professionnels.

- De plus, cela ne saurait se faire lors des PFMP. Outre que cela ne libère pas l'enseignant e de son service complet, ce sont des périodes de formation nécessitant un encadrement pédagogique.

La diminution de l'offre de formation ne pourra pas se faire au détriment des PLP. Nous avons en tête le fiasco de la série GA et la souffrance engendrée pour les collègues. Cela ne peut se reproduire.

Pour SUD éducation, l'enseignement professionnel doit rester sous statut scolaire. L'apprentissage avant 18 ans ne doit pas être possible. Nous revendiquons un socle commun renforcé et un lycée polytechnique permettant la formation dans élèves dans le cadre de l'Éducation nationale. ■





UNE CARTE SCOLAIRE EXPLOSIVE!

Nicolas Pierre

La mise en œuvre des CP et CE1 à 12 en REP+ et des CP à 12 en REP à la prochaine rentrée sans créer les postes correspondants risque de perturber grandement la rentrée des classes dans le premier degré en septembre 2018. La volonté du ministre, c'est de déshabiller Pierre pour habiller Paul. C'est tellement plus simple!

PDMQC supprimés

En effet, pour fournir les enseignant·e·s nécessaires dans ces classes, dans de nombreux départements, ce sont des PDMQDC (plus de maîtres que de classes) qui seront déplacés.

Deux postes sont supprimés dans les Pyrénées-Orientales.

Pas d'ouverture de postes aux concours

Par ailleurs, le nombre de postes au concours apparaît insuffisant, car l'augmentation est bien trop faible pour couvrir les besoins d'ouverture de ces postes en REP et REP+. Le ministère ne se donne pas les moyens de sa politique.

Conséquence : fermetures de classes et de postes en RASED

La conséquence directe est visible dans les publications des cartes scolaires dans les départements : de nombreuses fermetures de classe sont annoncées. C'est même pire : certains départements manqueront de postes de titulaires à la rentrée.

Dans les Pyrénées-Orientales, 10 fermetures de classes en maternelle et 12 fermetures de classes en élémentaire ont été décrétées.

Dans les RASED, même si 4 ouvertures de poste sont prévues, disparaissent encore 1 psychologue scolaire, 2 maîtres G et un maître E alors que les élèves en difficulté ne se sont pas évaporé·e·s.

Recours accru aux personnels précaires

Il est évident que les rectorats devront avoir recours à des personnels précaires et peu voire pas formés pour assurer la présence d'un e enseignant e devant chaque classe et des remplaçant es nécessaires tout au long de l'année.

Des conditions de travail qui se dégradent encore et encore

Dès la rentrée 2018, nous retrouverons des effectifs en hausse dans bon nombre de classes. Plus de 30 élèves ne constituera plus une exception mais la règle... Avec des classes qui ne vont pas s'agrandir d'ici la rentrée!

SUD éducation 66-11 appelle les personnels à se mobiliser et à se mettre en grève, à manifester et à se réunir en assemblées générales le 22 mars, jour de grève dans toute la fonction publique contre la casse du service public et celle de l'école.

Fonction publique

22 Mars 2018



journée unitaire actions /grèves manifestations

Départs des manifestations

Perpignan : 10h00 - Place de Catalogne Carcassonne : 14h30 - Portail des Jacobins